

FÉVRIER
2018

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS... ... AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Vœux du maire

PORTRAIT

Julien Bury, passionné de cinéma

CADRE DE VIE

Les chenilles processionnaires

Les frelons asiatiques



Lundi 22 janvier - Neuf courses de trot attelé étaient au programme de cette première réunion de l'année à l'hippodrome de la Baie. Une participation importante puisque 129 chevaux étaient au départ. Afin que cette journée se déroule au mieux, une centaine de bénévoles se sont mobilisés.

Vendredi 19 janvier - Ambiance très sympathique lors de l'assemblée générale des Mordus de l'Auto, qui compte aujourd'hui près de 80 adhérents. Ce fut l'occasion de faire le point sur les rendez-vous de l'année dont le très attendu, le gymkhana dimanche 29 avril prochain.



Dimanche 21 janvier - Les judokas d'Yffiniac ont une nouvelle fois vaillamment défendu les couleurs du club en remportant six podiums dont trois titres lors du championnat départemental à Ploufragan.



Samedi 6 janvier - Les U11 du club de football ont participé à un tournoi de futsal organisé par le district de St-Brieuc. L'événement a rassemblé une dizaine d'équipes.

Dimanche 21 janvier - L'équipe 1 du club de tennis, victorieuse pour le 5^e fois au championnat par équipes femmes.



Samedi 20 janvier - Les six benjamins(es) de la CTC (Coopération Territoriale de Club dont Alan Le Cleuziat du club d'Yffiniac ont remporté le challenge d'adresse. Prochaines étapes, les phases qualificatives régionales et nationales. Les deux gagnants (une fille/un garçon) remporteront un voyage aux Etats-Unis !



Le Sillon - Février 2018



SOMMAIRE

Actualités municipales

VŒUX DU MAIRE

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS....P4-5

Enfance Jeunesse

VACANCES : UN STAGE POCKET FILM AU PROGRAMME

RPAM : LES TOUT-PETITS FÊTENT CARNAVAL

LES ÉLÈVES S'INITIENT AU THÉÂTRE

DE LA PÉTANQUE À L'ÉCOLE.....P6-7

Sports, loisirs et culture

SPECTACLE *LES SALES GOSSES*

EXPOSITION DUGAST.....P8

Portrait

JULIEN BURY, RÉALISATEUR ET ACTEUR.....P9

Cadre de vie

FRELONS ET CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Conseil municipal

Opposition.....P11

Agenda / Au fil des jours.....P12

Pour une gestion écologique des espaces verts

L'époque est à la valorisation de tout ce qui concoure à des pratiques favorisant l'économie durable et solidaire et limitant le gaspillage.

Les mandatures précédentes ont impulsé un mouvement que nous avons souhaité prolonger et amplifier. Ce sont des efforts réguliers qui, avec l'aide efficace des services techniques, nous permettent d'avancer dans cette voie. Il est grand temps de prendre conscience de l'importance de nos gestes au quotidien car c'est le cumul de ces « attentions » qui permettra d'obtenir une amélioration indispensable de notre cadre de vie et du respect de l'environnement.

Voici quelques exemples de ce que nous avons mis en place :

- depuis 2013, nous sommes primés « zéro phyto* » et serons récompensés en 2018 pour avoir tenu nos engagements.

- nous pratiquons le paillage systématique sur tous les massifs, **ce qui permet une économie d'arrosage et une limitation de pousse des adventices.**

- nous développons partout où c'est possible l'arrosage automatique des massifs ; **une économie d'eau est ainsi réalisée.**

- nous privilégions le fleurissement par des vivaces pour diminuer les annuelles et bisannuelles **(1 000 plants en moins en 2017)**

- nous mettons en place cette année une gestion différenciée de nos espaces verts sur 25,5 ha dont 3 ha de surfaces sablées qui générera **un gain de temps d'entretien important** et participera au développement de la biodiversité.

- dans ce cadre, 1,5 ha seront entretenus en éco-pâturage **

Par ailleurs, nous avons initié et accompagné la création des jardins partagés et continuons les travaux d'agrandissement du Parc au Fil de l'eau pour le porter à environ 5 ha.

Toutes ces mesures nous permettent d'entretenir une surface d'espaces verts toujours croissante, à effectif constant, tout en diminuant les coûts de fonctionnement. Il est important que chacun prenne conscience de ces efforts, pas toujours visibles, qui, en plus de favoriser le plaisir de vivre dans notre commune, permettent également de **réaliser des économies.** D'aucuns, toujours prompts à la critique, nous reprochent de ne pas faire d'effort pour diminuer les coûts de fonctionnement, le dire c'est bien mais le faire c'est mieux et, soyez-en certains, cette démarche est une préoccupation constante dans tous les aspects de notre gestion communale .

Dominique Feigan

Adjoint à l'Urbanisme et à l'Environnement

* la pratique « zéro phyto » vise à l'abandon total de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les traitements et l'entretien des espaces verts.

** l'éco-pâturage est une solution alternative de gestion écologique des milieux par des herbivores (moutons, chèvres...)





Vendredi 5 janvier, Michel Hinault recevait pour la cérémonie des vœux, les forces vives de la commune ainsi que les nouveaux habitants. L'occasion de dresser le bilan des réalisations 2017 et de présenter les perspectives pour 2018.

En préambule de son discours, le maire s'est réjoui « de la gestion conduite depuis maintenant près de 17 ans qui a permis à la commune de se désendetter très efficacement tout en renouvelant à peu près tous ses équipements, réseaux et infrastructures routières (...) et ce malgré une sérieuse baisse des dotations de l'Etat depuis 2013. »

Nouvelle intercommunalité, transferts de compétence, PLU, aménagements...

Après avoir rappelé les chiffres publiés par l'Insee au 1^{er} janvier 2018 (5093 habitants), Michel Hinault est revenu sur la nouvelle intercommunalité, composée aujourd'hui de 32 communes (contre 14 auparavant), puis sur les transferts à l'agglomération : le Service d'Aide à Domicile (SAAD), la compétence PLU. « Concernant cette dernière, le transfert de compétence ayant cependant été acté, c'est l'agglomération qui en assure

officiellement la maîtrise d'ouvrage, mais sans y contribuer fonctionnellement. » Côté chantiers, le maire a rappelé les principaux travaux réalisés en 2016 comme la réfection des réseaux d'eaux pluviales et de la voirie du lotissement des Grèves, la voirie définitive du lotissement du Dernier Sou ou encore la mise en place de jardins partagés. Il est naturellement revenu sur de l'opération dite du « Cœur de ville », la plus emblématique et ambitieuse de cette mandature et dont la quatrième et dernière tranche devrait se terminer pour la fin du premier semestre 2018. « Un des objectifs était de redonner sa place au piéton, en lui organisant des cheminements fonctionnels, sécurisés et agréables, sans pour autant pénaliser la circulation et le stationnement des voitures. Il conviendra aussi de préserver des espaces végétalisés et conviviaux dans le centre-ville, pour le rendre plus accueillant et lui restituer sa fonction sociale de lieu où l'on prend plaisir à séjourner et se rencontrer. » Pour conclure sur ce point, Michel Hinault a annoncé la création d'une maison de soins (en rez-de-chaussée) et de



Vœux du maire

Bilan et perspectives

six logements sociaux à la place du Café de Bretagne. « Sa façade, réorientée sur le parvis, dégagera des perspectives pour une requalification des espaces publics attenants, dans la continuité des autres places de l'hyper-centre. »

Plus de 120 logements sociaux

Dans son discours, le maire a également abordé le lotissement du Buchonnet, qui vient d'être ouvert à la commercialisation et qui proposera 171 logements dont 90 correspondant à des lots libres de construction, 15 à des lots réservés à la location-accession (PSLA). L'offre sera complétée par 66 logements sociaux, essentiellement pavillonnaires. En matière d'habitat social, d'autres appartements et maisons à loyers modérés devraient voir le jour en 2018. « Ce sont plus de 120 logements, qui devraient être produits à moyen terme sur notre territoire. » Tenue d'atteindre le taux de 20 % de logements de cette nature, la commune progresse peu à peu et vient de dépasser les 10 %. Un chiffre qui peut paraître, certes insuffisant, mais obtenu grâce à des efforts importants et continus.

Logement social

Deux pavillons en chantier rue Paul Cézanne



Vue prévisionnelle des deux pavillons

L'office Terre et Baie Habitat a lancé dernièrement la construction de deux pavillons T4 mitoyens aux 8 et 8bis rue Paul Cézanne. Ces deux maisons individuelles de 75 m² chacune posséderont un jardin

privatif, un garage attenant et un stationnement extérieur. La location est accessible sous conditions de ressources, les candidats doivent déposer au préalable une demande de logement social en cours de validité. Terre et Baie Habitat prévoit une mise en location de ces deux logements au troisième trimestre 2018.

Renseignements : Terre et Baie Habitat
02 96 62 83 03
tbhlocation@terreetbaie-habitat.fr



Les travaux d'aménagement de la Place de la Mairie ont repris depuis fin janvier par la construction des murets délimitant le parvis. Ils se poursuivront jusqu'à début mars. A la suite, la dernière tranche des travaux d'aménagement du Cœur de Ville sera engagée, elle concernera la Place des Chocards et la Place de l'église. Ces travaux s'achèveront début juin. Des informations complémentaires seront fournies dans le Sillon de mars.

La gestion différenciée des espaces verts

Du naturel dans nos espaces publics

Diversité des paysages, optimisation de l'entretien... La gestion différenciée consiste à ne pas appliquer à tous les espaces verts la même intensité et la même nature de soins (tonte, désherbage, arrosage...) et ce en fonction de leur usage, leur situation géographique et leur superficie. Elle permet ainsi de favoriser la biodiversité. Les modes classiques de gestion continueront d'exister mais parallèlement, vous pouvez apercevoir davantage de plantes vivaces naturelles ou des prairies fleuries prendre place dans nos espaces publics. Ce nouveau mode de gestion permet également de mieux optimiser le travail des agents des espaces verts.

Pour en savoir plus sur la gestion différenciée des espaces verts www.ville-yffiniac.fr rubrique Urbanisme et Environnement

Afin d'expliquer la démarche, la commune mettra en place une signalétique.

La classification des espaces verts... pourquoi, comment ?

La gestion différenciée repose sur l'entretien des espaces verts allant du plus sophistiqué au plus naturel. Un état des lieux des espaces existants a été réalisé et chaque endroit répertorié bénéficie d'un entretien particulier suivant ses caractéristiques.

Par exemple, les abords de la mairie seront gérés avec une attention particulière alors que les chemins longeant le plan d'eau des villes Tanets ne seront pas systématiquement désherbés. Les pelouses du parc Au fil de l'eau seront tondues moins fréquemment que celles du cimetière paysager des Jearnottes.). Les espaces verts, classés en 4 catégories, vous sont présentés ainsi que quelques exemples d'entretien :

➤cat 1 - Les jardins structurés

Ils sont essentiellement visuels et basés sur le fleurissement (rond-point des Quatre Routes). Ils font appel à une palette végé-

tale riche et participent à l'image de la commune. Les massifs sont paillés afin de limiter l'arrosage et le développement des adventives (plantes dites indésirables)..

➤cat 2 - Les jardins d'accompagnement

Ils sont dessinés pour répondre aux besoins fonctionnels, avant tout fréquentés par la population locale (parc Au fil de l'eau). Ces espaces nécessitent un minimum d'esthétisme et de propreté. Les aires et allées sablées sont désherbées en curatif avec tolérance momentanée des adventives

➤cat 3 - Les jardins champêtres

Ce sont des espaces représentant des scènes champêtres dont le paysage s'inspire de l'environnement à proximité (haies bocagères, chemins creux). Les arbustes bénéficient d'une taille paysagère annuelle pour les essences à connotation plus horticole ou d'une maîtrise du volume ponctuelle en cas de débordement.

➤cat 4 - Les jardins de nature

Ce sont des espaces donnant à voir de grandes structures paysagères naturelles telles que boisements, prairies ou zone humides. Certains de ces espaces peuvent avoir une très forte fonction écologique. L'intervention du jardinier, imitant la nature, se limite à assurer la sécurité des promeneurs et à rajeunir la végétation.



Le rond-point des Quatre Routes



Etang des Villes Tanets

L'éco-pâturage ou des animaux à l'entretien des espaces verts

L'éco-pâturage est une solution alternative à la gestion des pelouses, des prairies et des friches en milieu urbain et périurbain. Des animaux d'élevage sont installés de façon temporaire dans les espaces verts, en complément de la tonte traditionnelle des pelouses. A Yffiniac, un contrat a été signé entre la commune et Maël Piriou, éleveur à Saint André des Eaux (22). Dès le printemps prochain, moutons et chèvres entretiendront quelques 15 500 m². Trois secteurs seront concernés : le bras de mer (sentier Au fil de l'eau), l'Ecluse, l'étang des Villes Tanets.

Les prochaines vacances scolaires

Du samedi 24 février au dimanche 11 mars

Les vacances d'hiver approchent à grand pas et l'équipe d'animation du centre de loisirs et de l'Antrejeunes a concocté encore une fois un programme copieux. De nombreuses activités sont prévues dont le stage Pocket Film.

Armor Pocket Film

Un stage pour s'initier au court-métrage !

Dans le cadre du festival Pocket film proposé par l'association «Artiste et compagnie», le service enfance jeunesse organise un stage « Réalisation d'un court-métrage », à destination des 7-11 ans (CE-CM) du lundi 26 février au vendredi 2 mars à Plérin, à l'école Port-Horel. Durant cette semaine, les enfants devront créer une vidéo de 3 minutes environ, sur un thème qui sera dévoilé le 1er jour du stage. Ce mini-film sera en compétition avec six autres réalisations provenant des secteurs enfance de l'agglomération briochine et qui seront diffusées le 26 mai prochain sur écran géant à Bleu Pluriel à Trégueux. Comme l'an passé, la première journée sera consacrée à la visite des studios du réalisateur Nicolas Guillou, qui encadrera les enfants avec une technique du son. L'objectif de ce festival est de transmettre une véritable éducation à l'image à tous les participants en proposant des stages, mini-camps et autres rencontres.



Les inscriptions

Accueil de loisirs (3-11 ans) : du 29/01 au 16/02 au service enfance jeunesse
(fiche à télécharger sur le site internet et à déposer en Mairie).

Antrejeunes (du CM2 au lycée) : le 14 février de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30 au bâtiment Mosaïque (Face à la mairie)

Recrutement des animateurs pour l'été 2018

Titulaire du BAFa ou d'un diplôme équivalent, vous souhaitez postuler pour être animateur l'été prochain à Yffiniac, encadrer des enfants (3-6 ans et 6-11 ans) ou des adolescents (10-17 ans) ? Envoyez votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) pour le 22 février au plus tard et adressé à M. le Maire. Les entretiens de recrutement auront lieu du 12 au 23 mars à la mairie. Des réunions de préparation seront organisées le samedi entre avril et juin. Les accueils de cet été se dérouleront sur deux périodes : du 10 juillet au 4 août et du 7 août au 1^{er} septembre.

Ecole Saint-Aubin

Le sport scolaire fait école

Dans le cadre du sport scolaire à l'école, plusieurs séances d'initiation ont été proposées aux enfants, comme le tennis de table, le basket ou encore la pétanque. C'est ainsi que dernièrement, les élèves de CP et CE1, encadrés par Gisèle, Margaux et Loïc du club de pétanque, se sont rendus au boulodrome pour participer à trois séances découverte. « Ce sport très technique où concentration, application et maîtrise de soi sont des qualités indispensables pour réussir à s'approcher du but », précise Gisèle, animatrice à l'école de pétanque. Plusieurs rencontres de secteur sont prévues, notamment la rencontre Prim'Orientation du 25 mai prochain où 1 560 élèves de CM1 et CM2 du département se retrouveront à l'hippodrome d'Yffiniac pour des activités d'orientation.



Groupe le Bois Gilbert

Séances de Théâtre

Depuis 5 ans, dans le cadre du parcours culturel et artistique du projet d'école, les CP des classes de Mmes Troel, Dauge et Nicolle, bénéficient d'une session théâtre avec Mme Paule Vernin, intervenante professionnelle de la compagnie Gazibul. A l'issue de ces douze séances, un retour sur la travail des enfants sera présenté aux parents le 9 février à la salle des Fêtes. Concentration, fantaisie, inventivité, acquisition d'une aisance corporelle et orale comptent parmi les objectifs de cette pratique théâtrale très riche. Une véritable ouverture artistique pour le jeune public. Cette opération a pu se mettre en place grâce au financement de l'Amicale Laïque et la municipalité pour le prêt des locaux.



Relais Parents Assistants Maternels

Rencontre littéraire

Mardi 13 février à 20h15
à Yffiniac
(Ex-Sivom - ZA de l'Ecluse)

Le relais propose une soirée d'échanges et d'informations qui sera animée par Evelyne Resmond-Wenz (coordinatrice de l'association ACCES Armor) : Pourquoi des comptines, des histoires et des livres ? Comment lire aux bébés, aux enfants et répondre à leur curiosité ? Quels livres choisir ?

Un exposé autour de ces questions sera suivi d'un temps d'échange avec les participants.

Les tout-petits vont fêter Carnaval Vendredi 16 février à 10h à Hillion (espace Palante)

Une fois n'est pas coutume, nous « mettons aux défis » l'imagination de chacun pour explorer l'univers du conte ! Comme vous l'aurez deviné, le thème retenu à l'occasion du carnaval sera : « le conte mis en scène ». Au programme : petit défilé, goûter musical, jeux collectifs;

A noter : ces deux rendez-vous sont sur inscription - Renseignements au 02 96 77 60 86



Spectacle musical

Le petit bal à carnets

Au programme : deux voix, un accordéon, un violon et des carnets, le tout dans un joli décor rappelant les guinguettes des années folles. *Les Sales Gosses* ont mis leurs plus beaux costumes pour te faire chanter : Brassens, Fernandel, Gainsbourg, Barbara... Y'a tout dans les carnets, même qu'y sont d'accord pour te les prêter ! Mais les deux mômes ont plus d'un tour dans leur malle et te réserve aussi bien d'autres surprises...

Les Sales Gosses

Chanteurs mais également instrumentistes, Silvère Vauléon à l'accordéon et Marie-

Amélie Vivier au violon se sont accordés à partager leur goût pour les mots, leur mise en musique, et plus précisément ceux du siècle dernier. Ils aiment aussi jouer, occuper la scène, se costumer, blaguer et raconter des histoires. *Le petit bal à carnets* rassemble musique, clown, chant et théâtre à la fois, le tout dans un décor qui rappelle les guinguettes des années folles. Le public y est chaleureusement invité à chanter, grâce aux carnets de chants que les deux mômes ne manqueront pas de distribuer en début de spectacle !



Samedi 3 février à 15h
Le Patio (salle Escapade - Gratuit)



Exposition de Gérard Dugast

Entre rêve et réalité

Habitant la Croix Bertrand et âgé de 75 printemps, ce peintre autodidacte passionné

exprime son art depuis 40 ans. Tour à tour reproduisant en peinture des photos qui vous font voyager en Bretagne, dans le Var, en Italie. Mais aussi ses créations personnelles comme « Le violon dans son écrin » ou L'orientale ». Des peintures qu'il finalise au couteau et en remettant en pratique des techniques de patines développées dans son ancien métier de peintre décorateur.

Du 3 au 31 mars
Le Patio (salle d'exposition)
Entrée libre



La ludothèque s'invite à la médiathèque

Mercredi 28 février de 15h à 18h

La ludothèque d'Hillion la Farandole s'invite à la médiathèque : balade entre histoires pour chatouiller vos petites oreilles et jeux pour vous amuser ...

Renseignements au 02 96 72 74 27

A l'heure du conte

Mercredi 7 mars à 15h

L'association De Bouche à Oreilles vous propose un nouveau rendez-vous magique qui enchantera petits et grands. Les conteuses nous entraineront dans l'univers merveilleux des contes et nous feront vivre de nouvelles aventures sur le thème de l'Odysée.

A partir de 5 ans – Gratuit - Sur réservation

Renseignements au 02 96 72 74 27

Centenaire 14-18

Collecte de souvenirs

La commune a lancé le mois dernier un appel à témoignages et collecte d'objets, journaux, décorations, photos ayant appartenu aux poilus Yffiniacais, en vue d'une exposition autour de la Grande Guerre. Tous les objets prêtés, déposés à la médiathèque et étiquetés à vos noms seront ensuite restitués à leurs propriétaires à la fin de l'exposition.

Un membre de votre famille a-t-il participé à la Grande Guerre 14 - 18 ?

Un arrière-grand-père ? Un grand oncle ? Un arrière-arrière-petit cousin ? Participez au collectage d'informations sur les Poilus Yffiniacais et faites-nous part des noms de vos aïeux.

Plus de renseignements au 02 96 72 74 27



Scène de tournage au Parc Au fil de l'eau. Julien, derrière la caméra, avec une partie de son équipe

Julien Bury

Passionné de cinéma, il réalise un court-métrage

Julien Bury, élève de terminale au lycée Saint-Pierre à Saint-Brieuc, nourrit une passion pour le cinéma et plus précisément pour la réalisation cinématographique. Tranquille, bien dans sa tête, ce jeune Yffiniacais démontre un engouement certain lorsqu'on le « branche » en mode « vidéo ». A 17 ans, il vient de réaliser son premier gros projet de court-métrage.

On sent que c'est son univers. « Depuis tout jeune, le cinéma m'intéresse mais je me suis vraiment passionné dans la production et la découverte de films il y a un peu plus de deux ans, où, avec ma sœur et mon frère, j'ai commencé à écrire quelques petites vidéos et à les réaliser. »



Cinéphile par excellence, Julien apprécie tous les genres cinématographiques et a un faible pour Stanley Kubrick, Steven Spielberg ou encore Damien Chazelle. Mais le vrai déclic s'est produit lorsqu'il a assisté à la projection du film *The Perks of being a wall-flower* ou *Le monde de Charlie* en français. « Je ne saurais pas expliquer pourquoi, c'est un ensemble de choses, une très jolie comédie empreint d'émotions avec des personnages extrêmement attachants ». Bien décidé d'aller jusqu'au bout de son rêve, Julien s'est donc lancé, il y a quelques mois, dans la réalisation de son projet, un vrai court-métrage.

Le synopsis

Déréalité, titre du film, met en avant une machine permettant de revivre une expérience passée. Concrètement, nous sommes à l'aube de l'an 2030. Une jeune adolescente, du nom de Julia, grâce à cette machine qui n'est autre qu'un casque, va revivre le meilleur moment de sa vie : lorsque son ami était encore en vie. Vous l'avez compris, ce n'est pas un film drôle mais un film où se mêlent des moments joyeux, d'autres tristes et poignants. Cette idée de scénario a été adoptée avec enthousiasme par l'équipe de tournage, qui n'est autre qu'un groupe d'amis.

Un tournage quasi «pro»

Réalisateur, scénariste, ingénieur son, maquilleuses, musicien, régisseur, acteurs... ce groupe de lycéens s'est réuni début janvier durant trois jours pour le tournage au Parc Au fil de l'eau, décor repéré de longue date. Un petit projecteur, une caméra à l'épaule, une perche pour le micro... le matériel est là et le résultat est quasi « pro ». Rien n'a été laissé au hasard et pour chaque séquence, les différents plans à tourner ont été définis : pour la scène 1, plan large avec un plan séquence suivant un personnage marchant d'un pas lourd ; plan travelling se déplaçant à grande vitesse pour la scène 3... Pour ces apprenti(e)s, ces trois jours de tournage, malgré le froid glacial, ont été une superbe expérience. Ce fut aussi l'occasion pour certains de faire plus ample connaissance et de découvrir le monde de la vidéo. « Il s'agit du projet le plus ambitieux que j'ai réalisé à ce jour (même s'il n'est pas encore fini). » Le

court-métrage, d'une durée d'environ 7 mn (pour plus de 10h de tournage) sera visible sur Internet en libre diffusion l'été prochain.

Vers le rêve hollywoodien ?

Ce court-métrage n'est pas son premier et sûrement pas son dernier. Et même si son rêve est de passer derrière la caméra et de diriger une vraie équipe, Julien a conscience de la difficulté à se faire une place dans ce milieu. Alors pour l'instant, ce jeune homme va poursuivre son petit bonhomme de chemin, partageant son temps entre ses études d'informatique et sa passion pour le 7^e art.

L'équipe du tournage : Julien Bury (réalisateur), Antoine (scénariste), Julie et Morgane (actrices), Ewen (perchiste), Yanis (musicien), Tom et Alexandre (acteurs), Maëwenn (graphiste), Pauline et Océane (maquilleuses)



Julie et Alexandre, sur les lieux du tournage... un joli plan avec des couleurs chatoyantes

Les frelons asiatiques

Il est important de piéger les fondatrices



Gaëtane Collin à l'urbanisme et Pierre Routier aux services techniques, en charge du dossier.

En France, les premiers signalements remontent à 2004. Quelques femelles reproductrices auraient été introduites accidentellement dans un lot de poteries en provenance de Chine. Le frelon asiatique s'est depuis implanté sur une large partie du territoire. Les premiers nids sur la commune d'Yffiniac ont été constatés en 2015.

En 2016, 42 nids ont été signalés et 20 en 2017 (7 nids primaires et 13 secondaires). Dès les beaux jours, (février-mars), quand la température avoisinera les 12/13°, les fondatrices sortiront de leur hivernage, chercheront à s'alimenter (sucre), construiront un petit nid (nid primaire) dans un endroit bien protégé comme sous une table ou dans un abri de jardin. Un 2^e nid (définitif) sera construit beaucoup plus grand et pourra se nicher dans un grenier, sous un toit, dans un arbre ou dans une haie de jardin.

Contenant environ 5 000 alvéoles et 3 000 individus, il est important de piéger les fondatrices dès le printemps.

Le piégeage

L'objectif est de limiter le nombre de fondatrices et donc éviter la prolifération des nids et des colonies d'insectes. Le frelon à pattes jaunes est très agressif, surtout si vous appro-

chez de son nid, voire si vous le touchez (en taillant une haie...). Ils sortiront par dizaines pour vous piquer. En 2017, la mairie a fait l'acquisition et la distribution de 100 pièges.

Exemple de construction de piège

1. Bouteille en plastique vide de 1.5 L avec un bouchon
2. Faire 3 à 4 trous (de 1 cm) autour de la bouteille en partie haute.
3. Enrouler un morceau de fil de fer en dessous du goulot et prévoir une longueur suffisante pour fixer sur le support (arbre, arbuste, abri de jardin...)
4. Mettre un mélange au fond de la bouteille composé de 5 cl de bière, 1/3 de verre de vin blanc et 1 cs de sirop de fruit ou jus de pommes

Consignes : 1/se conformer à la période de piégeage (uniquement en février et mars pour piéger les futures reines) 2/ Mettre en place le piège quand la température extérieure atteint 13° à 15° 3/ Contacter la mairie quand un nid est découvert 4/ Ne pas tenter de détruire le nid.

Les chenilles processionnaires

Comment lutter contre cette prolifération ?



Cet insecte est considéré comme un nuisible ravageur et peut présenter un danger pour l'homme et l'animal à cause de son système de défense particulièrement efficace, des milliers de poils urticants, libérés par l'animal en cas de danger ou de stress.

Pour lutter contre cet animal, il est nécessaire de bien comprendre sa biologie et son cycle de vie. L'adulte est un papillon de nuit (imago) mesurant de 4 à 5 cm et très discret. Il émerge de terre l'été et la femelle pond de 80 à 250 œufs disposés en manchon sur deux aiguilles de pin. Un mois après l'éclosion, les chenilles commencent à dévorer méthodiquement les aiguilles et finissent par faire mourir le pin. De début janvier à fin avril (selon l'altitude et l'insolation), elles descendent de l'arbre, menées

par une chenille de tête. Elles cherchent alors un endroit ensoleillé pour s'enfouir sous terre (entre 5 et 20 cm) pour se transformer en chrysalides, avant de devenir le papillon de nuit.

Comment lutter contre cette prolifération ?

Selon les périodes de l'année, plusieurs types de luttés peuvent être mis en œuvre :

- la lutte par pulvérisation aérienne de bactérie est réservée aux grandes surfaces ou surfaces très infestées et doit être conduite par des professionnels.
- de septembre à janvier, pratiquer l'échenillage mécanique des nids d'hiver et brûler les nids coupés, dos au vent, les poils urticants étant très volatiles lors du brûlage.
- de novembre à avril, et dès l'apparition des nids d'hiver, poser un piège adapté sur chaque arbre infesté. Ce piège permet la capture des chenilles lors de leur descente vers le sol.
- de juin à août, les pièges à phéromones sont des traitements écologiques qui peuvent capturer jusqu'à 40% des mâles présents sur le site. Les mésanges et chauve-souris sont des auxiliaires précieux dans la lutte contre la chenille processionnaire, la pose de nichoirs à proximité des pins est donc un moyen simple et complémentaire pour réduire les quantités de chenilles et de papillons.



Une campagne d'abatage des pins situés sur les parcelles communales, à proximité des lieux de passage.

Précautions à prendre

- Eviter les zones à risques durant les périodes critiques (entre février et mai)
- Ne pas toucher les chenilles
- Ne pas manipuler les nids
- Informer et surveiller les enfants
- Eloigner les animaux des processions de chenilles
- Informer la mairie lors de repérage de chenilles

Pour tous renseignements : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes nuisibles (FDGDON) au : 02 96 01 37 00

Fil ou Aiguille

L'atelier de couture a déménagé

Installée depuis neuf ans dans l'impassé de Quimbrin (route de Brest), Marguerite Carvalho vient déménager au 19 rue du Général de Gaulle, pour ouvrir un nouvel atelier, où elle est désormais propriétaire. Un autre avantage pour cette maman de deux enfants, celui d'être situé en plein centre-bourg. « D'autre part, les locaux sont plus grands et se composent d'un magasin et d'un grand atelier séparé, ce qui permet un certain confort

de travail. » A la fois couturière et modéliste, Marguerite aime le contact avec le tissu, le fil et les aiguilles. Dans son atelier où l'une des quatre machines possède une fonction pour travailler le cuir, elle propose à sa clientèle tous travaux de couture, retouches, voire même des transformations.

Fil ou Aiguille -19 rue du Général de Gaulle - 02 96 63 39 86
Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h ;
le samedi de 9h à 12h30



OPPOSITION

Ecouter Echanger Agir pour Yffiniac Rencontrons-nous !

L'année 2018 est déjà bien lancée ! La trêve des confiseurs aura été de courte durée et après les diverses cérémonies des vœux, chacun a repris le chemin de ses activités professionnelles et ou associatives.

- 2018 sera encore le théâtre de manifestations et activités diverses dans notre commune, grâce à la richesse et la vitalité de notre tissu associatif.

- Bravo encore, à tous les bénévoles qui sont toujours sur le pont, pour que chacun puisse trouver une activité qui lui convienne et permette à nos sportifs de s'épanouir et de glaner des résultats.

- Souhaitons également, que notre tissu économique continue de se développer et que notre bassin d'emploi soit toujours aussi dynamique.

- Pour notre part, nous sommes en permanence à l'écoute de vos interrogations, que vous soyez particuliers, artisans commerçants ou associations, nous suggérons que vous puissiez nous faire part de vos points de vue en lien avec la vie de la commune.

- Nous vous invitons donc, à nous faire part de vos souhaits sur ce point et continuer à nous transmettre vos avis via l'adresse mail ci-dessous : fryffi2014@free.fr

Vous pouvez aussi nous contacter et échanger sur le compte Facebook en tapant Fernand Robert, conseiller départemental.

Venez nous retrouver lors de nos permanences le 1^{er} samedi de chaque mois en mairie à 11h. Nous serons très heureux de vous rencontrer pour échanger

Vos conseillers « Ecouter Échanger Agir pour Yffiniac » F.Robert A.Pihan F.Bouliou M.Ballay
fryffi2014@free.fr - 07-82-22-88-16

Yffiniac pour vous

Une construction budgétaire délicate !

Le mois de février est traditionnellement le mois du débat d'orientations budgétaires. Nous avons basculé dans la deuxième moitié de cette mandature municipale et nous continuerons en 2018 à faire entendre notre voix. Aujourd'hui, Yffiniac est une commune qui a plus de 5000 habitants. C'est donc une commune qui grandit, attire et a des atouts. Nous entendons défendre le vivre ensemble et appeler à développer les projets qui favorisent l'intérêt général, ne laissant personnes à l'écart. Les habitants ont le droit de vivre dans le centre bourg ou en périphérie. Les commerçants doivent pouvoir travailler avec l'ensemble des habitants, qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes... Les entreprises qui sont

des pourvoyeurs d'emplois doivent pouvoir s'installer sur notre territoire. Quoi de mieux que d'éviter de longs trajets pour se rendre sur son lieu de travail. En parallèle, on doit préserver des services publics de proximité et faire attention, sous critère de mutualisation, à tous les transferts de compétences et la centralisation extrême qui entraînent souvent plus de difficultés que de solutions. A titre d'exemple, est-il normal que seulement quelques communes du département délivrent des cartes d'identités. Aujourd'hui, dans certains endroits, c'est plus de trois mois pour avoir un rendez-vous. Est-ce normal ? A tous ces paramètres s'ajoute un manque de lisibilité sur les financements de nos communes dans les années

à venir. Même s'il faut dépenser juste, il faut néanmoins des ressources pour faire fonctionner nos institutions locales et il paraît normal au titre de notre état de citoyen de participer à l'effort collectif d'une fiscalité plus équitable. Pour toutes ces raisons nous serons très attentifs au débat du 12 février prochain et nous verrons si la conception budgétaire de 2018 tient compte de tous ces paramètres et inquiétudes. Si gérer, c'est prévoir. Cela devient de plus en plus complexe !

Prenez contact ou rendez-vous avec nous : André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site « [yffiniac pour vous.fr](http://yffiniac.pour.vous.fr) »

Etat Civil

NAISSANCES

27/12 - Elenna Jouno, 4 rue Mathurin Auffray

06/01 - Nils Michot, 8 Place de la Mairie

16/01 - Alice Gutierrez, 64 rue des Villes Hervé

17/01 - Calie Simon, 18 rue des Alouettes

DÉCÈS

01/01 - Carolle Le Retif, 13 rue Henri
de Toulouse Lautrec, 57 ans

15/01 - Michel Hourdin, 10 rue de Penthièvre, 81 ans

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

M. Lepierre et Mme Brunel, impasse du Petit Carvidy,
maison individuelle

Révision du PLU

Permanences avec le bureau d'études

Dans le cadre de la révision du PLU, trois permanences sont organisées afin de vous permettre de rencontrer l'Atelier du Canal, bureau d'études en charge de ce dossier. Ces permanences auront lieu en mairie : mercredi 14 février de 15h à 19h, vendredi 16 février de 9h à 12h, mercredi 21 février de 15h à 19h. Nous vous rappelons que les principaux documents de travail produits dans le cadre de cette procédure sont consultables sur le site de la commune, ainsi qu'au service urbanisme. Une exposition est également en cours dans le hall de la Mairie.



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens Parking Hyper U

FEVRIER

SAMEDI 3

Tournoi d'échecs - Salle Trait d'Union (Échecs passion)

SAMEDI 3

Spectacle « Le ptit bal à Carnets » - Le Patio (Service culturel)

VENREDI 9

Théâtre - Salle des fêtes (Amicale Laïque)

SAMEDI 10

Repas - Salle Triskell (Les Mordus de l'Auto)

LUNDI 12

Courses Hippiques - Hippodrome (Société des courses)

SAMEDI 17

Stage - Salle Libre Cour (Fleur de l'Instant)

MARDI 20

Galette des rois - Salle Triskell (Gym douce)

VENREDI 23

Concours de belote - Salle Triskell (Amicale des Retraité de la Baie)

SAMEDI 24 (9h-13h)

Collecte de sang - Salle des fêtes

MERCREDI 28

La ludothèque s'invite à la médiathèque - Le Patio (médiathèque)

Installations classées - protection de l'environnement Consultation publique

Par arrêté préfectoral du 29 décembre 2017, une consultation du public de quatre semaines est ouverte sur la demande présentée par la SARL Carrières de la Fontaine Ménard, lieu-dit La Fontaine-Ménard à Yffiniac, pour la création d'une installation de stockage de déchets inertes, soumise à enregistrement. Les pièces du projet sont déposées en mairie pendant quatre semaines du 31 janvier 2018 au 28 février 2018. Le dossier est consultable sur le site internet de la Préfecture : <http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations->

[classées-protection-environnement](#)
Pendant toute la durée de la consultation, les tiers intéressés peuvent prendre connaissance du dossier, aux heures d'ouverture de la mairie, formuler leurs observations sur le registre ouvert ou adresser toute correspondance au préfet (direction des relations avec les collectivités territoriales bureau du développement durable - BP 2370 - 22023 Saint-Brieuc Cedex) ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-indust@cotes-darmor.gouv.fr, avant la fin du délai de la consultation du public.



PARUTION DU SILLON

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard

le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE : Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
accueil@ville-yffiniac.fr / communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Michel Hinault
Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Création, Impression Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com